

qu'est l'huile pour une machine; ils facilitent les transactions. La mauvaise humeur et le manque de courtoisie sont comme du sable mis sur un axe; ils mettent un empêchement à tout. Un vendeur grincheux n'a jamais rien vendu; un sourire accompagnant une explication ne coûte rien et gagne le client. Certains vendeurs ont des clients qu'on ne pourrait pas détourner d'eux même en les frappant; on peut parler à coup sûr que ce n'est pas en maugréant que ces vendeurs se sont fait une telle clientèle.

Tâchez d'avoir un visage toujours souriant. Il y a tout profit à en retirer.

EXPOSITION DE PRODUITS ALIMENTAIRES

Une exposition de Produits Alimentaires Purs aura lieu à Toronto, au Massey Hall et durera deux semaines. La date de l'ouverture de l'Exposition aura lieu le 18 mars prochain et celle de la fermeture a été fixée au samedi 30 mars. C'est la troisième exposition annuelle du genre; elle se tient sous les auspices de la section des épiciers de l'Association des Marchands-Détailliers.

Une exposition similaire aura lieu à Montréal, dans la deuxième quinzaine d'avril.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUVILLE

A une assemblée du Conseil de la Chambre de Commerce du comté de Rouville, tenue le jeudi 14 février courant, une résolution de condoléances a été votée à l'unanimité pour être transmise à la famille de feu Chs. N. Frégeau, l'un des sociétaires de la dite Chambre de Commerce.

DECES DE M. A. B. MANSHIP

M. A. B. Manship, secrétaire gérant de la Canadian Wire & Steel Co., est mort à Hamilton, le 12 février, dans sa résidence, 65 rue N. Wentworth, à l'âge de 56 ans. C'était un des manufacturiers les plus populaires de la ville et sa mort causera des regrets dans une société où il était estimé pour son habileté en affaires et ses dispositions agréables de caractère.

M. Manship résidait depuis six ans à Hamilton, où il était venu de Cleveland pour établir la manufacture locale. Il laisse une veuve sans enfants. Ses funérailles ont eu lieu le 14 février et sa dépouille mortelle a été envoyée à Honeybrook, Pa., U. S., où ils seront ensevelis. M. Manship était membre de l'Ordre Indépendant des Forestiers.

Convention de l'Association Nationale des Fabricants de Conserves Alimentaires tenue à Buffalo, du 11 au 15 Février 1907

Dans le numéro de la semaine dernière, nous avons quelque peu parlé de cette convention, en promettant d'y revenir cette semaine; elle a pris fin le 15 février au soir. La présence à cette convention d'un grand nombre de manufacturiers du Canada est un fait à noter; nous donnons d'ailleurs plus bas une liste partielle des visiteurs canadiens. Ces manufacturiers ont été des observateurs intéressés à l'exposition de machinerie et ils ont été témoins assidus aux différentes sessions de la convention. Les Canadian Canners Ltd y étaient largement représentés ainsi qu'un grand nombre d'empaqueurs indépendants. On prétend qu'ils ont placé de nombreux ordres pour livraison au printemps d'un grand nombre de modèles des machines les plus nouvelles et les plus perfectionnées destinées aux manufacturiers de conserves. C'est une évidence aussi frappante qu'attendue d'ailleurs de la détermination et de l'intention des manufacturiers de conserves du Dominion de marcher de l'avant sous tous les rapports. Tous les manufacturiers venus du Canada ont exprimé leur grande satisfaction des travaux de la Convention et ont été flattés de la courtoisie et de l'accueil que leur a témoigné l'Association.

A signaler particulièrement un "At Home" offert par la "Machinery and Supplies Association" dans la salle d'armes du 65ème régiment, le 13 au soir, dans lequel la musique de ce régiment s'est fait entendre. On a chanté le "God Save the King" et "The Maple Leaf For Ever". Plus de 2000 délégués de la Convention étaient présents.

Les quatre associations représentées à cette Convention nationale représentaient un capital total de \$54,000,000 et leurs 3,200 établissements sont indiqués comme donnant de l'emploi à environ 64,000 personnes.

Il a été question de présenter une résolution en faveur de l'abolition des droits de douane sur les conserves entre le Canada et les Etats-Unis.

A la session de mercredi, M. Isidore Jacobs de San Francisco a présenté la résolution suivante:

Résolu: Que le Président des Etats-Unis, dans les négociations de traité, soit et est par les présentes prié de prêter quelque attention à la convenance de placer les conserves américaines sur la liste du tarif réduit dans les pays étrangers; qu'il soit résolu que la Na-

tional Canners Association réunie en assemblée annuelle demande respectueusement que tout ce qui est possible soit fait pour se rapprocher de "La Politique de la Porte Ouverte" en Orient, pour le développement rapide du commerce et des industries américaines. Copie de ces résolutions a été envoyée au Président. La résolution a été immédiatement approuvée à l'unanimité.

Le nom de l'Association a été changé, en vertu d'un acte de la Convention, en celui de "The National Canners and Packers Association", et comprend la Western Canners Association, l'Atlantic Canners Association et la California Canners Association; bref, tous les manufacturiers de conserves du Maine à la Californie. Les officiers sont:

Président, Geo. G. Bailey; vice-président, C. S. Croy; secrétaire-trésorier, F. E. Gorrell.

On prétend que la prochaine convention aura lieu soit à Denver, soit à Boston.

Le 13 courant, les membres de la Convention vinrent en masse à la session, alors que le Docteur H. W. Wiley, l'expert du gouvernement devait prendre la parole. Voici en substance son discours:

Les délégués l'ont entendu parler carrément auparavant et il est probable qu'ils vont l'entendre de nouveau parler carrément. Il a confiance dans les conserves et son objet, en venant à Buffalo, a été d'aider cette industrie en expliquant, en autant qu'il était capable de le faire, la nouvelle loi concernant la pureté des produits alimentaires. Je crois, dit-il, que cette loi ne bénéficiera pas seulement aux manufacturiers et aux empaqueteurs, mais à tout le public américain. J'ai remarqué que, comme chef du bureau de chimie du département de l'agriculture des Etats-Unis, je suis simplement le chef de police chargé de veiller à l'exécution de la loi. A deux officiers de cabinet appartient la parole et à l'attorney général, la mise en vigueur de la loi et finalement, les Cours Fédérales ont à décider sur les points de la loi. Le secrétaire de l'agriculture a demandé l'opinion de cinq cents experts sur des points en discussion, depuis que la loi a été mise en vigueur. Une proclamation établissant le résultat de l'investigation sera bientôt publiée. Qu'allez-vous faire en attendant? C'est la question que vous vous posez.